



Commune de Monéteau

COMPTE RENDU DE LA REUNION
6 janvier 2003

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de Monéteau, le 6 janvier 2003, sous la présidence de M. BIDEAU, Maire.

Étaient présents :

M. Jean- Michel IMBERT, Maire délégué,
Mme Nelly RIMBERT, MM. Bernard PONTHEU, Christian MOREL, Pierre DUPAS, Jean-Marie DUGNY, Patrick PICARD, Jacky JOANNIS, Adjoint.
Mmes et MM. Yvette SALA, Anne-Marie DAMMAN, Henri SILVAN,
Josette BOUROTTE, Daniel CRENÉ, Annie PETIT, Jean-Luc SALMON, Paolo ZAROS, Sylviane SAMOUR, Gilles CARRÉ, Elizabeth ALIGON, Martine BLANVILLAIN, Isabelle MAOUNY, Annie POITOU, Conseillers Municipaux.

Étaient absents :

Mme Marie LEGENDRE, excusée.
Mme Pascale AMIOT, excusée et représentée.

Secrétaire de séance :

Mme Isabelle MAOUNY

Échange traditionnel des vœux, M. PICARD au nom de l'ensemble du conseil puis M. BIDEAU avec les vœux rappelle les travaux en cours – restauration de l'Église, aménagement de l'ex-CIGA, agrandissement et réaménagement de la Mairie, défense du secteur commercial, lotissement rue de Paris et l'étude d'une salle polyvalente.

FINANCES

- Demande de subvention

- Un complément au Club de la Joie de Vivre pour l'organisation du Téléthon : 16.89 €
- Une participation communale aux classes patrimoines d'Albert Camus – 7 enfants de Monéteau de 4^{ème} y participe : 61 € X 7 = 427 €

- Location du studio de la poste

A compter du 1^{er} janvier au maître d'arme de l'USCM – 4 € X 14 m² = 56 €

- Assurances

La SMACL compagnie d'assurance de la commune propose deux avenants, l'un pour les véhicules, l'autre pour les biens, en régularisation des mouvements intervenus et signalés au cours de l'année 2002 – accord du Conseil

- Stage de formation

Le Conseil accepte la prise en charge de repas lors du stage de formation « restaurant scolaire » intra commune le 18 septembre.

- Signalétique « Séquoia »

A la demande de la SAAT, propriétaire gestionnaire de la résidence du Séquoia, la commune a installé les panneaux signalétiques et sollicite le remboursement auprès de la SAAT, soit 160.88 €

- Travaux en régie

Les travaux réalisés par le service technique en 2002 à transférer en section d'investissement s'élèvent à 25 727,41 €

- Événements familiaux

Participation aux obsèques, soit 60 €

- Noël des enfants des élus

Participation globale aux cadeaux = 85.38 €

- Budget – mesures conservatoires
L'application de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet d'engager liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 25 % du budget antérieur.

URBANISME

- Lotissement de l'ex-CIGA
Le Maire est autorisé à signer la demande de lotissement de l'ex-CIGA.
- Droit de Prémption Urbain
Inclu les deux ZAC mais laisse leur droit de prémption à la Chambre de Commerce.
- Deux Déclarations d'Intention d'Aliéner sont soumises au Conseil qui ne préempte pas.

TRAVAUX

- Restauration de l'Église St CYR
La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable aux deux avenants.
 - lot 1 : gros œuvre pour la prolongation du délai
 - lot 2 : électricité pour des travaux supplémentaires – coût 1 294.00 €

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

- Urbanisme du 13-12
 - Transfert de gestion des réseaux d'assainissement au SIVU – l'incidence sur le prix de l'eau serait favorable – accord du Conseil mais sous réserve qu'il n'y ait pas de changement dans la représentativité des communes et qu'il y ait accord des 5 communes.
La fin du contrat avec la Lyonnaise des Eaux est prévue en 2004, chaque commune devra négocier seule son contrat sauf si le SIVU est désigné pour étudier le dossier.
La Ville d'Auxerre mettra à disposition du SIVU un ingénieur.
Vote à l'unanimité moins un contre du transfert de gestion des réseaux du SIVU.
 - Présentation par M. FRIEDRICH des différents mode de traitement des ordures. La visite des deux sites avec mode de traitement différent sera mis en place
- Culture et communication du 19-12
 - Budget 2003 : en baisse pour la bibliothèque
maintien de la subvention pour l'école de musique.
 - Organisation du 13 juillet : suppression du bal populaire peu attractif
maintien de la retraite aux flambeaux suivie d'une aubade.
 - Festival de musique : date retenue entre le 28 mai et 1^{er} juin en association avec ANICOM.
 - Distribution du magazine : disponible dès vendredi 10 janvier.
- Environnement du 23-12

• Budget 2003 du Service Technique et des Espaces Verts	}	fonctionnement
Service Technique en baisse		
Espaces Verts – maintien	}	investissement
La Commune a obtenu sa troisième fleur.		
Service Technique – achat d'un tracteur	}	investissement
Espaces Verts : amélioration de l'arrosage automatique		
- 27-12
Passage de la commission pour classement des maisons illuminées – 150 relevées. Les dix premières seront primées – récompenses et encouragements pour les autres.

COMMISSION DU CCAS

Le Conseil à l'unanimité moins une voix élit Mme DAMMAN comme membre du CCAS en remplacement de Melle Valérie DUGNY.

TOUR DE TABLE

Mme MAOUNY :

- l'inquiétude des habitants du Pré du Château, sur le projet de station d'enrobés concerne la circulation des camions
réponse : ne doivent pas passer par la commune et pas de fonctionnement la nuit.

M. MOREL :

- commission des finances le lundi 10 février à 18 h 30 : examen du budget 2003
 - vendredi 7 mars à 18 h 30 : examen du Compte Administratif 2002
 - lundi 17 mars : vote du budget 2003 et de ses annexes.
-

PROCHAIN CONSEIL
LUNDI 3 FEVRIER 2003
Foyer des Communal
